

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

## Commune de PLOUGOURVEST

Par arrêté préfectoral du 14 août 2020, l'ouverture d'une consultation du public de quatre semaines a été prescrite sur la demande d'enregistrement présentée par la Société TIGREAT pour l'extension de son élevage bovin à l'engrais au lieu-dit Kersaliou à PLOUGOURVEST et la mise à jour de son plan d'épandage.

Pendant la durée de la consultation qui se déroulera pendant quatre semaines du 21 septembre 2020 au 18 octobre 2020 inclus, le dossier restera déposé à la mairie de PLOUGOURVEST où les tiers intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser directement en préfecture par écrit ou par voie électronique - [pref-dcppet@finistere.gouv.fr](mailto:pref-dcppet@finistere.gouv.fr).

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 et préalablement à tout déplacement en mairie-siège, il appartient au public de contacter les services de la mairie afin de prendre connaissance des mesures sanitaires à respecter.

Le dossier et les pièces de la procédure de consultation sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère – [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr) - publications - publications légales – Consultation du public Elevages.

L'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande d'enregistrement est le préfet du Finistère.

L'installation en projet pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement sous la rubrique 2101 1 b) (élevage de veaux de boucherie et/ou bovins à l'engraissement) fixées par l'arrêté ministériel du 27/12/2013 modifié.